

Homage aux victimes de l'attentat du 7 janvier 2015 à Charlie Hebdo et minute de silence

08/01/2015



Afin de s'associer au deuil national décrété par le Président de la République, la Cour de cassation a respecté une minute de silence, en hommage aux victimes de l'attentat commis dans les locaux du journal *Charlie Hebdo*, le 7 janvier 2015,



Hommages